



Ecole maternelle
Eric Tabarly

Ecole élémentaire
Eric Tabarly

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION / FICHE DE RENSEIGNEMENTS A DESTINATION DE LA MAIRIE

Année scolaire : Niveau : Classe :

ELÈVE

Nom de famille : Nom d'usage : Sexe : M F

Prénom(s) : / /

Né(e) le :/...../.....Lieu de Naissance (Commune et département) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Ancienne école fréquentée :
.....

RESPONSABLES LÉGAUX

Mère Autorité parentale : Oui Non

Nom de famille :

Nom d'usage..... Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel Domicile :Tel Portable :

Tel Travail : Numéro de poste :

Courriel@.....

Père Autorité parentale : Oui Non

Nom de famille :

Nom d'usage..... Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel Domicile :Tel Portable :

Tel Travail : Numéro de poste :

Courriel@.....

Autre responsable légal (personne physique ou morale)

Autorité parentale : Oui Non

Organisme :

Fonction : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe : Tel Portable :

Courriel :@

PIÈCES À FOURNIR A LA MAIRIE :

- Document d'identité du représentant légal recto/verso
- Copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité légale.
- Copie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture Edf, téléphone hors portable, quittance de loyer, facture d'eau, avis d'imposition).
- Pour les parents divorcés, une copie du justificatif de garde de l'enfant (jugement de divorce ou décision du Juge aux Affaires Familiales) et autorisation d'inscription scolaire établie par le 2e responsable légal ayant l'autorité parentale conjointe.
- Pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation des deux parents justifiant de leur accord à cette inscription ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité.
- Le cas échéant, certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Dossier complet à transmettre à la Mairie (sur place, voie postale, voie dématérialisée avec documents en format jpeg ou pdf).

IMPORTANT : L'inscription de votre enfant sera effective uniquement lorsque vous aurez remis, à la directrice de l'école où sera scolarisé votre enfant, le certificat d'inscription délivré par la Mairie. Il vous sera alors demandé un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :